



Harcelée par des collègues

Par **mcp**, le **22/06/2016** à **01:23**

Bonjour,

je subis le harcèlement moral par des collègues de travail qui par jalousie se font un malin plaisir de me salir en répétant à qui veut l'entendre une confidence sur une phobie que j'ai pu leur confier, me dégrader auprès de toutes les saisonnières, de saboter mon travail, etc. et de me diffamer en détournant un sms que j'ai envoyé du temps où je m'entendais bien avec l'une d'elle pour dire que je voulais "couper la tête" faire virer l'autre collègue ce que j'ai pu démontré étant parfaitement aux car j'ai été convoquée par ma hiérarchie à ce sujet et heureusement car je n'aurai jamais su qu'elles me diffamaient.

Donc j'ai demandé un rv auprès de ma hiérarchie pour solutionner ce pb de harcèlement les 2 protagonistes étaient folles, elles m'ont insultée l'une a pris son téléphone pour chercher le nom de ma phobie et en rigoler, m'a traité de menteuse, l'autre s'est avancée vers moi en faisant mine de vouloir me rentrer dedans en vociférant qu'elle ferait tout pour que l'on m'isole, etc. que de réjouissance, moi je suis restée de marbre. Après ma chef a retenu la plus jeune pour la recadrer face à son attitude agressive envers moi.

Depuis, elles ont monté les autres collègues contre moi, je suis isolée. Pour éviter d'en emplâtrer une ou de porter plainte, j'ai demandé dans mon évaluation professionnelle qu'on me change de bureau au nom du bien être au travail. Ma chef attend la réponse de la drh qui ne veut pas se mettre à dos l'équipe et rejette la responsabilité de la prise de décision sur ma chef. Elle a également mentionné sur l'évaluation de l'une d'elle son comportement à mon égard. Bref je leur ai laissé un délai raisonnable pour me rendre réponse, ce matin la drh m'a verbalement dit qu'elle n'en ferait rien, alors que par sms elle m'a dit qu'elle resterait pro et que si elle doit agir pour ma place elle le fera ! que de contradictions, en tant que drh elle n'assume pas, sait ce qu'il se passe, et me laisse dans le panier de crabes. J'ai laissé entendre que j'avais enregistré l'entretien houleux et qu'il était recevable au pénal.

que pensez-vous de cette situation, puis-je déposer plainte contre x auprès du procureur de la République, malheureusement l'enregistrement est de mauvaise qualité, mais les évaluations sont un début de preuve ainsi que mes mails de demande de rv auprès de la hiérarchie, demande de décision de la drh, et entretien formel qui s'est déroulé dans le bureau de ma chef ? Merci pour votre réponse, je n'en peux plus

Par **alain38**, le **23/06/2016** à **17:55**

Bonjour.

Je crois que les tensions avec vos collègues ne relèvent pas du harcèlement moral ou sexuel prévu par la Loi.

Cela ressemble à de mauvaises relations de travail, sans privation de droits, qui nuisent à votre état. Si votre DRH ne recadre pas le personnel, si aucun délégué syndical n'est sensibilisé à votre problème, n'attendez pas trop longtemps pour un suivi médical protecteur. Êtes-vous dans une administration?

Par **mcp**, le **29/06/2016** à **00:38**

Bonsoir,

oui je fais partie d'une administration

merci pour votre retour. Quelle est la différence entre harcèlement moral et mauvaise entente ? elle m'a quand même menacer en faisant mine de me rentrer dedans, m'a vociféré qu'elle m'isolerait des collègue que personne ne me parle.

Je vais faire un rapport circonstancié des évènements à la DRH avec copie au directeur général des services afin qu'ils puissent me sortir des griffes des ces harceleuses.

Merci pour votre retour.

Par **alain38**, le **29/06/2016** à **07:03**

Bonjour,

Le harcèlement moral est constitué d'agissements répétés ayant pour effet ou objet une dégradation des conditions de travail pouvant porter atteinte aux droits, à la dignité, à la santé ou à l'avenir professionnel d'autrui.

En règle générale, il est commis par des supérieurs hiérarchiques ayant une autorité sur la victime.

Les disputes entre collègues ont des origines plus personnelles que professionnelles, puisque vous avez eu le tort de donner des informations sur votre vie privée.

Dans votre situation, je crois que vous devez acter tout élément en votre faveur pour au moins calmer la situation.